

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 6 mai 2013

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3809-2012.

Cause tarifaire 2012-2013 de Gaz Métro.

Version rectifiée de l'argumentation de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.) en Phase 2B.


Chère Consœur,

Tel que convenu, il nous fait plaisir de déposer sous pli la version rectifiée de l'argumentation de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.) en Phase 2B du présent dossier.

Cette version corrige diverses erreurs cléricales. De plus, tel que mentionné en audience, aux pages 4, 6 et 7 (parag. 6-7), nous modifions notre recommandation quant à certains paragraphes de l'argumentation de Gaz Métro qui nous apparaissaient inexacts. De même et tel qu'annoncé, aux pages 10-11 (parag. 10), nous précisons la description du processus quant au PTÉ. Nous ajoutons la description d'une référence omise au paragraphe 29A, mais qui avait été annoncée au paragraphe 18. Enfin, nous ajoutons, sous forme d'encadrés, deux ajouts faits à l'audience aux paragraphes 8 et 39.

Toutes les modifications sont soulignées ou indiquées par un trait vertical en marge droite. (Il y avait toutefois déjà quelques passages soulignés dans la version initiale, lesquels demeurent inchangés).

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. La demanderesse et les intervenants.